



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 mai 2017
19 heures 00

NB/CC

N° 002144

Vie Associative -
Convention
d'objectifs entre la
ville d'Apt et
l'Association Pour
l'Animation Sociale -
Centre Social Maison
Bonhomme.

Affiché le :

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 23 mai 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 17 mai 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé Secrétaire.

Il est rappelé au Conseil Municipal que par délibération n° 1770 du 18 novembre 2014, la ville d'Apt s'est engagée dans une convention d'objectifs conclue entre le Centre social Maison Bonhomme et l'ensemble de ses partenaires financeurs (Etat, Région, Département de Vaucluse, MSA alpes Vaucluse, CAF de Vaucluse, ville d'Apt).

Cette convention s'appuie sur l'« agrément Centre Social et de financements propres » délivré par la CAF tous les quatre ans et sur un projet social initié et conçu par le centre social. Elle formalise, avec l'ensemble des partenaires, l'engagement et le soutien spécifiques de la commune envers le Centre Social Maison Bonhomme jusqu'à la fin de l'agrément en cours, soit jusqu'au 31 décembre 2016.

Par cet acte, la commune s'est engagée :

- D'une part à contribuer au financement des dépenses d'Animation Globale et de Coordination (AGC) sur les bases d'un plafond arrêté en commun avec chacun des partenaires et par référence aux contributions de la CAF, avec la prise en charge supplémentaire et partagée du déplafonnement de la fonction AGC.
- D'autre part, à prendre en charge une partie du financement du volet Offre de Service dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (ALSH).
- Enfin, à offrir un accompagnement et un soutien technique dans la mise en œuvre du Projet Social par la mise à disposition de bâtiments communaux.

La convention multipartite échue, le Centre Social a présenté à la ville d'Apt son nouveau projet social 2017-2020 et a obtenu l'agrément CAF sur la même période. La commune a